

Rwanda

Paris directement impliqué dans la tragédie

Michel Muller

L'Humanité, 17 mai 1994

En 1990, des paras français étaient envoyés au secours du général président Habyarimana. Un rappel historique pour mieux comprendre les origines de la tragédie d'aujourd'hui.

« GUERRE tribale », « conflit ethnique », ces mots reviennent trop souvent ces jours-ci dans les médias à propos du Rwanda. Voudrait-on faire admettre à l'opinion qu'il n'y a rien à faire, on ne s'y prendrait pas autrement. Et pour brouiller encore plus le regard sur un terrifiant massacre perpétré par un pouvoir dictatorial et ses milices, Bernard Kouchner fait mine de découvrir l'horreur et va jusqu'à déclarer aux tueurs, dimanche, sur les ondes de Radio-Kigali : « *La France vous regarde* »

La réalité est sordide. L'actuelle tragédie a débuté en octobre 1990, lorsque les forces du Front patriotique rwandais issu des centaines de milliers de réfugiés rwandais fuyant les massacres perpétrés par le général président Habyarimana – étaient aux portes de Kigali. Faisant état d'une prétendue agression extérieure, le dictateur, grand ami de l'Elysée, fait appel à l'aide militaire française. Celle-ci lui fut immédiatement accordée en vertu d'un accord secret conclu en 1975

sous le règne de Valéry Giscard d'Estaing. Une compagnie de paras français arrive à Kigali, en même temps que des troupes belges. Objectif officiel : protéger les ressortissants étrangers. Les troupes belges se retirent au bout de quelques jours, constatant que la vie des expatriés n'est pas en danger. Le corps expéditionnaire français demeure et est même renforcé quelques mois plus tard.

En l'espace de deux ans, à partir de l'automne 1990, l'armée rwandaise porte ses effectifs de 5.000 à 40.000 hommes, grâce à l'armement fourni par Paris. Ces hommes sont formés par des conseillers militaires français qui n'hésitent pas à faire le coup de feu. Pis, dans les mêmes camps d'entraînement de l'armée, des « coopérants militaires » français participent à la formation de la garde présidentielle et des miliciens du parti au pouvoir, ceux-là même qui ont pris, le 8 mars dernier, le relais de l'armée dans les massacres. Sur ce rôle particulièrement scandaleux des autorités françaises, les témoignages n'ont pas manqué jusqu'au début de cette année, dans la plupart des journaux français. Stephen Smith rapportait par exemple, le 11 juin 1992, dans « *Libération* », sous le titre « *la Guerre secrète de l'Elysée en Afrique*

de l'Est », qu'une colonne de ravitaillement du FPR a été stoppée « au lance-roquettes, par un hélicoptère de combat. Aux commandes était alors un officier de la DGSE, le contre-espionnage français ». Le journaliste ajoutait que c'est un officier français qui, « de facto, décide des opérations de guerre de l'armée rwandaise ».

Dans « *l'Humanité* » du 22 novembre 1991, à l'occasion du sommet franco-africain réuni à Paris, Claude Kroës écrivait déjà : « Dans un rapport publié le 10 novembre, M Gillet, avocat au barreau de Bruxelles, (...) affirme que ce sont des officiers français qui conduisent les interrogatoires musclés des combattants du FPR. » Et, soulignait Claude Kroës, le Rwanda, « cet autre pays de l'apartheid, connaît une guerre civile où les droits de l'homme sont bafoués, où soldats français et mercenaires sud-africains assurent la pérennité d'une sanglante dictature ». Aucun démenti n'était venu de la part des autorités françaises.

Le 19 décembre dernier encore, six mois après la conclusion des accords d'Arusha, qui prévoyaient la mise en œuvre d'un processus de démocratisation au Rwanda, « *le Figaro* » citait le premier ministre désigné par ces ac-

cords, Faustin Twagiramungu (1), déclarant : « *Le chef de l'Etat parle de paix, mais il fait tout pour déchaîner les passions, exciter ceux qui croient que le slogan "tuer les Tutsis" tient lieu de programme politique.* »

Alors pourquoi cette soudaine ignorance des médias sur les réelles causes du drame rwandais ? Pourquoi le représentant français à l'ONU refuse-t-il que soit utilisé, dans une résolution portant sur cette tragédie, le terme génocide ? Après la conclusion des accords d'Arusha, les troupes françaises avaient été, enfin, retirées sous la pression internationale. Mais la même politique, en version mineure, se poursuit depuis lors. Paris refuse un embargo sur les armes, sous prétexte que cela défavoriserait les troupes gouvernementales, celles qui dirigent aujourd'hui les massacres. Un émissaire du pseudo-gouvernement intérimaire installé par les militaires est reçu, après le début des massacres, au Quai d'Orsay et à l'Elysée. S'agit-il d'assumer seulement l'héritage ? Ou de la crainte que les responsabilités des gouvernants français soient révélées sur la place publique ?

(1) Interviewé dans « *l'Humanité* » datée du 16 mai 1994.